Published on *Cormeilles-en-Parisis* (https://www.ville-cormeilles95.fr)

Le service électoral met en œuvre l’organisation des élections nationales (présidentielles, législatives) ainsi que les élections locales (régionales, départementales et municipales).

Il a pour mission de veiller au bon déroulement des procédures électorales et de faire parvenir les résultats en préfecture.
Le service s’occupe des inscriptions des citoyens sur les listes électorales et invite la population à venir s’inscrire pendant la période de révision.

Les pièces à fournir sont :

- Un justificatif de domicile nominatif (EDF, loyer, avis d’imposition, etc.)
- Une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité.

Repères:

Horaires d’ouverture

- Lundi de 13h30 à 18h30
- Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h30
- Une permanence est assurée le samedi matin de 8h30 à 12h

Contact :

Hôtel de ville
Service élections (1er étage)
3 avenue Maurice Berteaux
Tél. 01 34 50 47 40

Source URL:https://www.ville-cormeilles95.fr/article/elections